

FORMULAIRE

DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE À TITRE PERSONNEL DE LOCAL D'HABITATION

- Un formulaire par adresse de changement d'usage -
Art. L 631-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation

I - Demandeur

Vous êtes une personne physique :

Mme M. Nom : Prénom :

Propriétaire Locataire Occupant à titre gratuit Mandataire/tiers autorisé

Adresse principale :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Tél. fixe : Tél. portable :

Profession :

Vous êtes une personne morale :

Dénomination/Nom du gérant :

N° SIRET : Type de société (SA, SARL, SCI...)

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Tél. fixe : Tél. portable :

II - Local d'habitation objet du changement d'usage

Est-ce votre résidence secondaire ? Oui Non

Adresse :

Bâtiment : Escalier : Étage : Porte : N° (*):

N° invariant (cf. *taxe d'habitation*) :

Référence(s) cadastrale(s) (cf. <http://cadastre.gouv.fr>) Section : N°:

Surface totale habitable :m2 (au sens de l'article R.111-2 du CCH)

Nombre de pièces principales : (hors cuisine et salle de bains)

Activité prévue dans le local :

S'agit-il d'un bailleur social : Oui Non - Nom du bailleur social :

(*) Pour les immeubles en copropriété

III - Informations sur le local objet de la demande

Avez-vous déposé plusieurs demandes de changement d'usage ?

Oui Non Si oui, précisez combien :

Adresse des logements objets des autres demandes de changement d'usage :

.....
.....

IV - Engagement du demandeur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies ci-dessus.

J'atteste sur l'honneur que le logement mis en location est décent (cf. *normes de décence prévues par le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002*).

(Si le local est situé dans une copropriété) J'atteste que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose en rien à la commercialisation de ce dernier en meublé de tourisme.

J'accepte que les échanges nécessaires à la bonne instruction de ma demande se fassent par courriels.

Les informations recueillies dans le cadre de cette demande sont conservées (5 ans à compter de l'expiration de l'autorisation) par la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement de la Ville de Le Touquet Paris-Plage et utilisées exclusivement par les agents de la Ville dans le cadre de la présente demande et du numéro d'enregistrement et de la collecte de la taxe de séjour.

Fait à

Signature :

Le

FORMULAIRE

DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE À TITRE PERSONNEL DE LOCAL D'HABITATION

Liste des pièces complémentaires à joindre :

- ✓ **Si vous êtes un occupant non propriétaire** : joindre l'autorisation du propriétaire pour le changement d'usage (*Annexe*)
- ✓ **Si la demande est présentée par un mandataire** : original du mandat
- ✓ Plan des locaux

Dossier à envoyer en recommandé avec accusé réception ou à remettre contre récépissé de dépôt :

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT
HÔTEL DE VILLE – BOULEVARD DALOZ
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

ANNEXE : Engagement du propriétaire

La commune du Touquet-Paris-Plage, responsable de traitement, collecte ces données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de la présente demande et du numéro d'enregistrement et de la collecte de la taxe de séjour. Le traitement de l'adresse mail personnelle repose sur le consentement. Les données sont traitées par la Direction de l'Urbanisme et le service du Domaine Public, administrateurs des systèmes. Elles sont conservées 5 ans à compter de l'expiration de l'autorisation. Passé ce délai, elles seront détruites définitivement. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment et vous opposer ainsi au traitement de cette donnée. Pour exercer vos droits : <https://demarche-simplifiees.fr/commencer/letouquet>. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile. En cas de modification de vos coordonnées, merci de vous rapprocher des services de la Ville.